

# ACTION URGENTE

## DE NOMBREUX MANIFESTANTS LIBÉRÉS, D'AUTRES TOUJOURS EN DÉTENTION

**Des centaines de personnes arrêtées en Iran à l'approche des manifestations du 14 février ont été libérées, notamment le militant Taghi (ou Taqi) Rahmani. Cependant, certaines sont toujours détenues, comme Akbar Amini, qui a manifesté du haut d'une grue.**

L'écrivain et journaliste **Taghi (ou Taqi) Rahmani**, qui avait été arrêté le 9 février 2011, a été libéré le 15 mai de la prison d'Evin, à Téhéran, moyennant une caution de 150 millions de rials (environ 10 000 euros). À la suite d'une convocation le 17 mai à la prison d'Evin, où ses avocats n'ont pas pu entrer, Taghi Rahmani a été détenu quelques heures.

**Narges Mohammadi**, son épouse, a été inculpée de « propagande contre le régime », « rassemblement et collusion en vue de commettre un crime contre la sécurité nationale » et « appartenance au Centre de défense des droits humains (CDDH) » lors d'une audience qui s'est tenue à huis clos le 27 juin 2011 (voir l'AU 133/10). Ces charges, qu'elle a réfutées au tribunal, sont liées à son travail pour le CDDH, une organisation de défense des droits humains fermée de force par les autorités en décembre 2008.

**Mohammad Hossein Sharif Zadegan**, qui a été un proche collaborateur du chef de file de l'opposition Mir Hossein Moussavi lors de l'élection présidentielle de 2009, a été arrêté le 10 février 2011. Il a été détenu 50 jours à la prison d'Evin avant d'être libéré sous caution le 31 mars ou aux alentours de cette date. Amnesty International sait que **Fariba Ebtehaj**, arrêtée le 11 février 2011, et **Sayed Sadreddin Beheshti**, interpellé le 10 février 2011, ont été libérés environ un mois plus tard, en mars. L'organisation n'a pas reçu de nouvelles informations concernant **Gholamhossein Mahmoudi**, arrêté à son domicile le 10 février 2011.

### DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en persan, en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

- félicitez-vous de la libération sous caution de Taghi (ou Taqi) Rahmani, Mohammad Hossein Sharif Zadegan, Fariba Ebtehaj et Sayed Sadreddin Beheshti et demandez aux autorités de garantir qu'ils ne seront pas arrêtés de nouveau pour avoir exercé pacifiquement leurs droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion ;
- demandez que les charges retenues contre Narges Mohammadi soient abandonnées et exhortez les autorités iraniennes à révéler la situation juridique d'Akbar Amini et de Gholamhossein Mahmoudi et à les libérer s'ils sont détenus uniquement pour avoir exercé pacifiquement leurs droits à la liberté d'expression et de réunion ;
- rappelez aux autorités iraniennes que la liberté d'association et de réunion est garantie par les articles 26 et 27 de la Constitution iranienne et les articles 21 et 22 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), auquel l'Iran est partie.

### VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 19 AOÛT 2011 À :

#### Guide suprême de la République islamique d'Iran

Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei  
The Office of the Supreme Leader  
Islamic Republic Street – End of Shahid  
Keshvar Doust Street, Tehran, République  
islamique d'Iran  
Courriel : [info\\_leader@leader.ir](mailto:info_leader@leader.ir)  
Twitter : Écrivez à #Iran leader  
@khamenei\_ir pour demander l'abandon des  
charges retenues contre Narges Mohammadi  
et la libération inconditionnelle de  
Gholamhossein Mahmoudi.

#### Responsable du pouvoir judiciaire

Ayatollah Sadeqh Larijani  
[care of] Public relations Office  
Number 4, 2 Azizi Street  
Vali Asr Ave., above Pasteur Street  
intersection  
Tehran, République islamique d'Iran  
Courriel : [bia.judi@yahoo.com](mailto:bia.judi@yahoo.com) (objet : « FAO  
Ayatollah Sadegh Larijani ») ou  
[larijani@dadgostary-tehran.ir](mailto:larijani@dadgostary-tehran.ir)  
Formule d'appel : *Your Excellency, /*  
Monsieur le Ministre,

#### Copies à :

Secrétaire général du Haut conseil des droits humains  
Mohammad Javad Larijani  
High Council for Human Rights  
[Care of] Office of the Head of the Judiciary,  
Pasteur St., Vali Asr Ave. south of Serah-e  
Jomhuri, Tehran 1316814737, République  
islamique d'Iran  
Courriel : [info@humanrights-iran.ir](mailto:info@humanrights-iran.ir) (objet :  
« FAO Mohammad Javad Larijani »)  
Formule d'appel : *Dear Sir, /* Monsieur,

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays. Merci d'insérer leurs adresses ci-après :**

Nom(s), adresse(s), numéro de fax, courriel, formule d'appel

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 36/11.  
Pour en savoir plus : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/020/2011/fr>.

**AMNESTY**  
**INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## DE NOMBREUX MANIFESTANTS LIBÉRÉS, D'AUTRES TOUJOURS EN DÉTENTION

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le 5 février 2011, Mehdi Karroubi et Mir Hossein Moussavi, deux des candidats qui n'ont pas remporté l'élection présidentielle contestée de 2009, ont adressé une lettre ouverte au ministre iranien de l'Intérieur pour demander l'autorisation d'organiser un rassemblement le 14 février « afin d'exprimer leur soutien à l'égard des mouvements populaires de la région, en particulier des mouvements en faveur de la liberté des peuples égyptien et tunisien [...] ». Bien qu'elles aient déclaré officiellement soutenir les manifestations populaires en Égypte, les autorités iraniennes n'ont autorisé aucune manifestation sur leur territoire.

Le 17 février, le procureur de la République a déclaré que nombre des personnes arrêtées avaient été libérées mais que « les coupables étaient toujours en détention ». En avril, Akbar Amini, un manifestant arrêté après être monté au sommet d'une grue à Téhéran avec des rubans verts et des photos de personnes tuées lors des précédents troubles, a été transféré de la section 209 à la section 350. Au moment de la rédaction de ce texte, il était toujours détenu, apparemment sans inculpation ni jugement.

Mehdi Karroubi et Mir Hossein Moussavi, ainsi que l'épouse de ce dernier, Zahra Rahnavard, sont toujours assignés à résidence. À la suite d'une récente visite à Mir Hossein Moussavi et Zahra Rahnavard, la mère de celle-ci a déclaré le 6 juillet qu'ils gardaient le moral mais avaient perdu beaucoup de poids. Des représentants de l'État ont demandé qu'ils soient jugés et se voient infliger le châtiment le « plus sévère » possible.

Taghi Rahmani a été arrêté le 9 février 2011 par quatre ou cinq personnes en civil qui n'ont pas présenté de badge ni de mandat d'arrêt et ont confisqué des documents. Bien que sa femme, Narges Mohammadi, se soit rendue plusieurs fois à la prison d'Evin en demandant à le voir, elle n'a pas pu entrer en contact avec lui ni même obtenir la confirmation qu'il se trouvait bien à cet endroit. Elle n'a pas reçu d'appel téléphonique de lui depuis le 28 mars.

Taghi Rahmani était l'un des conseillers de Mehdi Karroubi lors de l'élection présidentielle de 2009. Il appartient à l'Alliance nationale religieuse – groupe associé au Mouvement pour la liberté de l'Iran, un parti politique interdit qui prône la réforme sociale et politique. Depuis les années 1980, Taghi Rahmani a été arrêté et incarcéré en tant que prisonnier d'opinion pendant 14 ans au total en raison de son appartenance à l'Alliance nationale religieuse et de ses écrits sur la réforme de la religion. Son épouse, Narges Mohammadi, est la responsable adjointe du Centre de défense des droits humains (CDDH), dirigé par la lauréate du prix Nobel Shirin Ebadi, qui a elle-même été frappée d'une interdiction de quitter le territoire et arrêtée (voir l'AU 133/10, <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/065/2010/fr>, et ses mises à jour). Après l'une des arrestations de son mari, Narges Mohammadi est tombée gravement malade. À la suite de la dernière arrestation de celui-ci, elle a fait une dépression nerveuse et a été emmenée à l'hôpital Iranmehr, à Téhéran.

Beaucoup d'autres personnes ont été arrêtées pendant et après la manifestation qui s'est tenue le 14 février, même si certaines d'entre elles ont été relâchées depuis (voir l'AU 31/11, <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/019/2011/fr>, et sa mise à jour, <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/032/2011/fr>).

Noms :

Taghi (ou Taqi) Rahmani  
 Mohammad Hossein Sharif Zadegan  
 Fariba Ebtehaj  
 Sayed Sadreddin Beheshti  
 Narges Mohammadi  
 Gholamhossein Mahmoudi  
 Akbar Amini

Genre : Taghi (ou Taqi) Rahmani : homme ; Narges Mohammadi : femme ; Mohammad Hossein Sharif Zadegan : homme ; Fariba Ebtehaj : femme ; Sayed Sadreddin Beheshti : homme ; Gholamhossein Mahmoudi : homme ; Akbar Amini : homme

Action complémentaire sur l'AU 36/11, MDE 13/065/2011, 8 juillet 2011

**AMNESTY**  
**INTERNATIONAL**

